

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

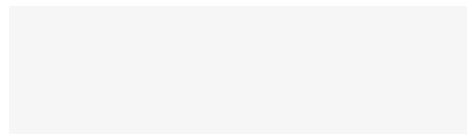
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors de la séance qui se tiendra le 19 février 2013, à 19 heures, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, le conseil municipal statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel en vertu du Règlement 250 sur les usages conditionnels mentionnée ci-dessous :

UC2013-0010 4885, boulevard Hébert, lot 156-62 du cadastre de la paroisse de Saint-Timothée.

Autoriser l'implantation d'une industrie de produits métalliques au 4885, boulevard Hébert comme usage conditionnel, tel que prévu à l'article 6.2 du Règlement 250.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 30 janvier 2013.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier